



**Procès-verbal du Conseil
d'Administration (CA) de la Fédération
Départementale des Chasseurs du
Bas-Rhin (FDC 67)
du 11 mars 2024**

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Alette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier-Adjoint)

Administrateurs présents : Patrick Caussade, Christian Heckel, Bruno Keiff, Charles Kleiber, Michel Pax, Bernard Schnitzler, Roland Schoeffler, Éric Trendel, Roland Vetter

Absents excusés : Christophe Schmitt (pouvoir à Christian MULLER)

Invité : Alexandre DERREZ (Directeur)

1. Approbation du PV du CA du 5 février 2024

Le procès-verbal du CA du 5 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Modification de la partie réglementaire concernant l'agrainage dissuasif du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (S.D.G.C.)

À partir du 1er juillet 2024 entrera en vigueur le nouvel article R.425-1 du Code de l'Environnement qui modifie les conditions d'agrainage des sangliers.

L'agrainage de dissuasion (linéaire) est limité à 50 kg par semaine pour 100 hectares boisés. Il est possible deux jours fixes par semaine qui doivent être précisés dans les conventions d'agrainage.

La FDC 67 proposera à la DDT soit d'intégrer les nouvelles dispositions dans le SDGC actuel, qui de facto entraînent sa modification, ou de surseoir à celles-ci jusqu'au nouveau SDGC qui entrera en vigueur en 2025.

3. Opération miradors de battue

La FDC 67 réfléchit à la mise en place d'une opération miradors de battue à un prix préférentiel pour tout le département.

La FDC 67 consultera différents fournisseurs avant de prendre une décision définitive.

4. ZER Vosges du Nord : plan de chasse chevreuils et bracelets indifférenciés

La DDT a demandé à la FDC 67 sa position sur un bracelet chevreuil indifférencié : la FDC 67 y est totalement opposée.

La FDC 67 est également favorable au maintien du plan de chasse chevreuil quantitatif et qualitatif.

5. Point sur la formation des estimateurs

Il devient impératif qu'en cas de dégâts allégués, des estimateurs soient formés pour épauler les locataires de chasse lors des opérations d'estimation.

La FDC 67 proposera des formations pour les cultures agricoles, sylvicoles et pour les cultures spécialisées.

6. Plan faisans

La FDC 67 mènera une opération importante de lâcher de faisans avec une obligation d'en limiter la chasse pendant trois ans. Seuls pourront en bénéficier les locataires qui s'investiront en gérant et aménageant leur territoire afin de garantir une bonne implantation des oiseaux lâchés (piégeages, volières adaptées, agrainages, ...).

7. Décision à prendre concernant les lots communaux non loués

Le conseil autorise le président à agir en justice contre les communes qui refusent de louer leur lot de chasse.

8. Carnet de battue

Plutôt que de mettre en place un carnet de battue, le conseil propose de publier un fichier Excel sur le site de la FDC 67 qui servira de modèle à tous les locataires qui souhaiteront se l'approprier.

9. Formation décennale des administrateurs, date à choisir

La formation des administrateurs aura lieu le mercredi 24 avril 2024 à 17h30.

10. Subventions : GGC Ungersberg et Haut-Koenigsbourg et Association Bas-Rhinoise des Piégeurs Agréés

Le conseil décide d'allouer une subvention de 1 500 € au GGC de l'Ungersberg et du Haut Koenigsbourg, ainsi qu'à l'association des piégeurs.

11. Divers

Le raccordement électrique du Herrenwald est envisagé.
Différents devis seront sollicités avant de prendre une décision définitive.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer